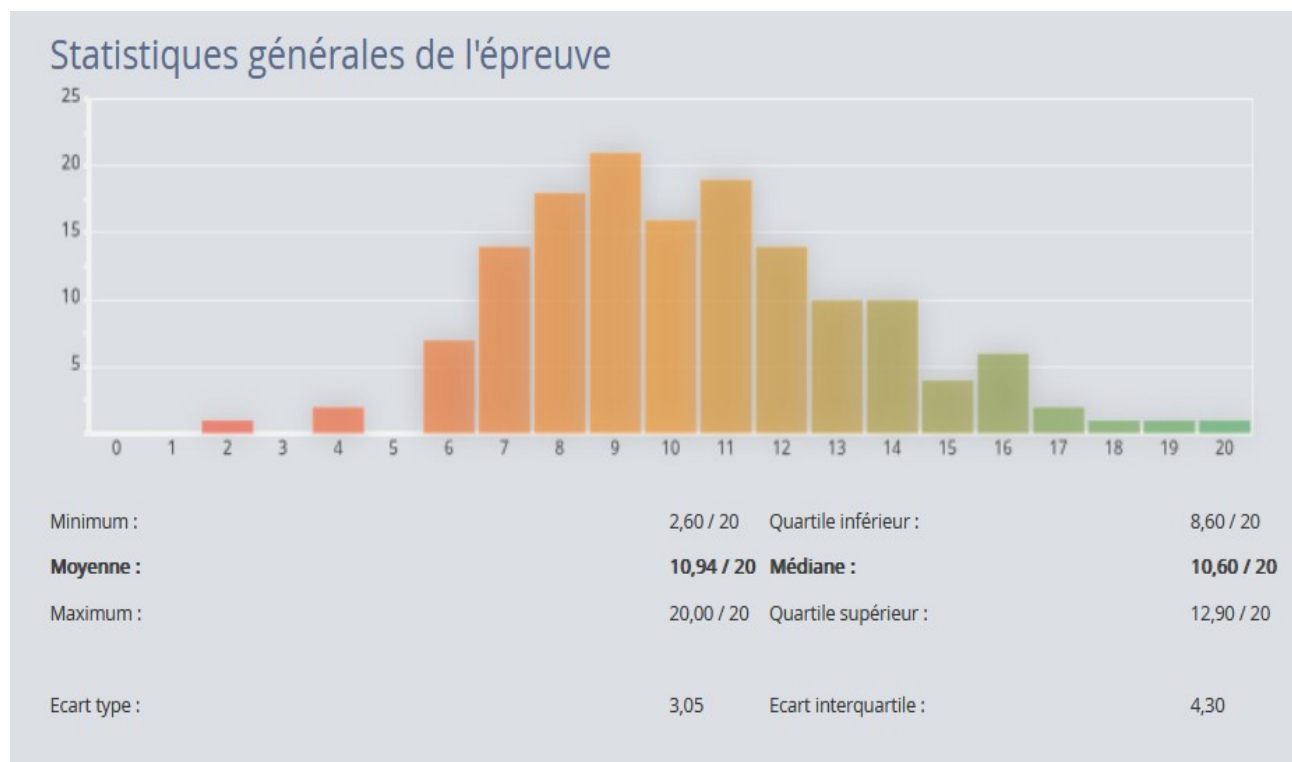


CONCOURS A-TB – 2023

Rapport de l'épreuve écrite de Français



Présentation du sujet

Le texte retenu cette année était extrait du deuxième tome de l'ouvrage de Christophe Dejours, *Travail vivant : Travail et émancipation*, publié en 2009. Dans le passage soumis aux candidats, le spécialiste de la psychodynamique du travail réfléchit à la manière dont les intelligences subjectives s'articulent lorsque les individus entrent en relation dans l'activité laborieuse. Ainsi la thématique qui y est traitée — la dimension collective du travail — avait-elle nécessairement été abordée au cours de leur préparation.

L'auteur défend la thèse qu'organiser de façon théorique la tâche à accomplir ne suffit pas pour la mener à bien collectivement : il faut encore que les travailleurs eux-mêmes négocient afin de trouver un consensus sur les usages, car travailler, affirme Christophe Dejours, « c'est [...] vivre ensemble » (ligne 48). Cette dernière expression fournissait le sujet de la question de vocabulaire et du développement, dans la mesure où elle constitue le point d'aboutissement de la réflexion de l'auteur et un point d'entrée fructueux dans le programme.

L'extrait proposé a été choisi pour sa clarté et sa cohérence. Il présente une structure argumentative nette. Dans les deux premiers paragraphes, Christophe Dejours expose les données du problème en montrant comment le travail fait obstacle à l'expression personnelle de l'intelligence : le monde professionnel, parce qu'il comporte une dimension sociale, est traversé de rapports de force

qui empêchent le sujet d'agir uniquement selon ses propres vues (paragraphe 1), ce qui risquerait de désunir le groupe de travail dans lequel il s'insère (paragraphe 2). Dans les deux derniers paragraphes, l'auteur examine alors les solutions à mettre en œuvre pour éviter les tensions entre les subjectivités investies dans le travail. Selon lui, les travailleurs doivent s'appropriier collectivement l'organisation prévue par les décideurs (paragraphe 3). L'enjeu de cette appropriation n'est pas seulement le travail bien fait : il s'agit d'œuvrer en bonne entente – en bonne intelligence –, le travail reposant en définitive sur la coexistence harmonieuse des subjectivités (paragraphe 4).

Remarques d'ensemble

Le jury tient tout d'abord à remercier les enseignants pour la qualité de la préparation dispensée aux étudiants au cours de l'année, en particulier dans le contexte de la modification du format de l'épreuve. Il se réjouit de ce que le resserrement de celle-ci a bénéficié aux candidats, dont il salue le travail et l'engagement.

On a en effet constaté avec plaisir qu'aucun des trois exercices de l'épreuve de composition française n'a été négligé lors de cette session. Les résumés étaient, le plus souvent, sérieux. La question de vocabulaire a été traitée avec application dans nombre de copies. Le dernier exercice est demeuré, cette année, le plus élaboré par les candidats, mais il ne l'a plus été au détriment des deux précédents : les développements argumentés, amples en général, témoignaient d'une connaissance du thème et des œuvres suffisantes pour nourrir le propos. Les nouvelles modalités de l'épreuve de composition française ont donc permis aux candidats de produire des travaux plus équilibrés et plus cohérents, en approfondissant au fil de l'épreuve leur réflexion sur le sujet à traiter, selon les exigences propres à chacune de ses composantes : comprendre et restituer fidèlement la pensée de l'auteur pour le résumé, étudier une expression en contexte pour la question de vocabulaire, mener à partir de cette expression un travail d'argumentation plus personnel pour le développement.

Comme la plupart l'ont compris, l'énoncé est conçu pour que les exercices soient effectués dans l'ordre. Résumer le passage suppose en effet d'en élucider le sens et donc de saisir le contexte dans lequel s'inscrit l'expression à étudier, et étudier cette expression, c'est déjà commencer à réfléchir au sujet proposé dans la troisième partie de l'épreuve. À cet égard, nous souhaitons signaler d'emblée qu'il ne faut pas que les candidats hésitent à réinvestir les principaux éléments de réponse qu'ils ont apportés à la question de vocabulaire dans l'introduction du développement. Puisque le sujet de ce dernier inclut directement ou indirectement le terme ou l'expression précédemment étudiés, il n'y a pas lieu de tout penser sur de nouveaux frais, mais il faut au contraire prendre appui sur l'étude lexicale pour poursuivre l'analyse et formuler les enjeux de la question posée dans la troisième partie de l'énoncé. Traiter correctement la question de vocabulaire, c'est ainsi réaliser une grande partie du travail d'analyse du sujet de développement, voire amorcer la problématisation, comme nous le verrons plus loin ; tirer profit de l'étude lexicale garantit aussi du hors-sujet qui a encore affecté totalement ou partiellement un certain nombre de copies cette année.

Dans l'ensemble, la session 2023 offre d'indéniables motifs de satisfaction, y compris en ce qui concerne le niveau d'expression, plus correct que les années précédentes. Du reste, le travail de la langue doit être une priorité pour les futurs candidats tout au long de leur préparation. Les erreurs d'orthographe, de grammaire et d'expression sont certes sanctionnées principalement dans la note attribuée au résumé, mais des lacunes trop importantes sont susceptibles de grever indirectement la réussite de chacune des trois parties de l'épreuve : il faut, pour comprendre et reformuler, tout autant que pour expliquer et argumenter, maîtriser la langue. L'épreuve de composition française est aussi un exercice de communication, et, compte tenu de la présentation de certaines copies, il ne semble pas inutile de rappeler que celle-ci repose aussi sur la présentation matérielle du travail. Bien que le temps imparti soit limité, il est nécessaire d'écrire lisiblement et d'éviter les ratures trop nombreuses, sous peine de ne pas être compris.

Ce bilan général satisfaisant est de nature à inciter les futurs candidats à se préparer aussi sérieusement et efficacement à l'épreuve de composition française que l'ont fait les candidats cette année, dans la conviction que leur travail et leur persévérance porteront leurs fruits.

Remarques et pistes de corrigé, partie par partie

Résumé (noté sur 8 points)

Les candidats issus de la voie technologique, qui ont pratiqué le résumé au lycée et ont été bien entraînés à cet exercice en classe préparatoire, n'ont nullement été déconcertés par la modification de la première partie de l'épreuve. Aussi bien la différence entre l'analyse et le résumé est-elle surtout formelle : dans l'analyse, on utilise la troisième personne du singulier, dans le résumé, on respecte l'énonciation, mais, quant au fond, il s'agit toujours de reformuler précisément une argumentation en respectant la thèse défendue par l'auteur et la structure du passage. Les quelques candidats qui ont confondu analyse et résumé n'ont pas été sanctionnés cette année, et la majorité ont satisfait formellement aux règles de l'exercice. Outre la reprise de l'énonciation du texte et la structuration du résumé en paragraphes correspondant aux grandes étapes de l'argumentation, le jury a constaté très peu d'erreurs dans le décompte des mots, aucune de ces erreurs n'ayant conduit à des pénalités significatives, et il salue particulièrement l'attention des candidats qui ont marqué leur progression en plaçant une barre verticale dans leur résumé tous les 20 ou 25 mots. Tous ces éléments sont le signe d'un travail sérieux et honnête.

Les copies ont été hiérarchisées selon la manière dont les candidats ont affronté les trois enjeux inhérents à l'exercice : comprendre, restituer et reformuler de manière fidèle les idées essentielles et la progression de l'argumentation dans une langue correcte. Le sens global de l'extrait, qui ne présentait pas d'obscurités, a été le plus souvent correctement cerné. Mais le jury signale aux futurs candidats qu'un bon résumé suppose une compréhension non seulement de la thèse défendue, mais encore du détail de l'argumentation mise en œuvre. En d'autres termes, il s'agit de parvenir, à partir d'une compréhension globale, à une compréhension fine : un résumé excessivement abstrait, trop général, dans lequel le texte source n'est restitué que dans les grandes lignes, de façon allusive ou répétitive, n'obtiendra pas plus de la moyenne des points dévolus à l'exercice. Il faut également s'efforcer de ne pas déformer ou appauvrir le sens du passage. Le jury a été particulièrement frappé par l'affaiblissement de la notion de « vivre ensemble », même dans les travaux satisfaisants (résumé n°2 ci-dessous). Celle-ci aurait pourtant dû susciter un intérêt particulier, puisqu'elle faisait l'objet de la question de vocabulaire et du développement argumenté. Deux indications s'imposent donc : d'une part, s'il convient de traiter les trois parties de l'énoncé dans l'ordre, il n'est pas inutile de prendre rapidement connaissance de l'ensemble du sujet avant de commencer le travail au brouillon, afin de ne pas négliger dans le premier exercice l'expression sur laquelle portent les deux derniers ; d'autre part, on attend que le texte soit résumé dans son intégralité.

Or, résumer entièrement le texte, c'est satisfaire à la deuxième exigence de l'épreuve : restituer avec exactitude les idées forces en respectant la progression de l'argumentation. Compréhension et restitution sont, bien entendu, liées. L'une des principales pierres d'achoppement, cette année, a été la saisie et donc la traduction précise de l'articulation entre intelligences singulières et intelligence collective, qui est au cœur de la réflexion de Christophe Dejours. Les deux premiers paragraphes insistent sur la dimension potentiellement conflictuelle et problématique de la rencontre des intelligences singulières dans le monde du travail, les deux suivants sur le passage des intelligences singulières à l'intelligence collective grâce à ce que l'auteur nomme « coopération » (mot répété lignes 37 et 46), qu'il oppose à la « coordination » (mot répété lignes 28, 29, et 36). À la fin du second paragraphe, Christophe Dejours ménage une phrase de transition qui permet de comprendre comment s'opère le passage entre les deux mouvements du texte (lignes 26 à 28) : la menace que

l'expression des vues personnelles fait peser sur l'accomplissement d'une tâche peut être conjurée par la « *coordination des intelligences* » (ligne 28) – on notera l'utilisation des italiques pour mettre en évidence l'expression-pivot. « Mais » (ligne 29) cette solution demeure insatisfaisante si les travailleurs ne se l'approprient pas en collaborant en pratique : pour que l'intelligence collective naisse des intelligences singulières, il faut que « l'organisation *prescrite* » (ligne 35), décidée par les cadres, se mue en « organisation du travail *effective* » (ligne 36), concrète : il est remarquable que les adjectifs soient en italiques, et employés de manière répétée lignes 35, 36 et 37. Pour bien dégager le mouvement de la pensée et de l'argumentation, il convient ainsi d'effectuer des repérages, crayon en main : cela permet de s'interroger sur la cohérence des champs lexicaux (celui du conflit domine dans la première partie de l'extrait, celui de la coopération dans la seconde), d'identifier les reformulations voire les répétitions, de repérer les liens logiques, les transitions, les indices typographiques. C'est sur la base de ces repérages qu'on se met en mesure d'établir un plan du texte sur lequel s'appuyer pour rédiger le résumé. Plusieurs organisations sont souvent recevables. Le texte de Christophe Dejours pouvait être résumé en deux ou trois parties, pourvu que ses deux derniers paragraphes aient été contractés, et beaucoup de candidats ont choisi de conserver l'organisation du début du texte en deux paragraphes (résumé n°1 ci-dessous). Il était moins satisfaisant de maintenir un découpage en quatre paragraphes.

Enfin, c'est en matière de reformulation que les améliorations les plus significatives sont attendues. On l'a dit plus haut, la maîtrise de la langue est cruciale. Les copies qui négligent l'orthographe, la grammaire et l'expression sont sanctionnées dans la note de la première partie de l'épreuve, et elles ne sont malheureusement pas si rares. On attend une reformulation personnelle et claire : les candidats qui évitent les plagats ou les citations du texte sont toujours valorisés, par rapport à ceux qui calquent l'extrait à résumer ou proposent une simple traduction synonymique de passages qu'ils ont repérés comme importants. Dans certains résumés, on reprend littéralement les expressions du texte en les recombinaut, comme en témoigne le premier paragraphe du résumé suivant (les mots et expressions en italiques figurent dans le texte source), ce qui ne satisfait en rien à cette exigence de reformulation personnelle : « *Le réel du travail, c'est le réel de la tâche : pour connaître son travail, il faut connaître les moyens et les méthodes de travail. Le travail est un ensemble de rapports sociaux, d'intelligence et de subjectivité. Le réel du travail est ainsi le réel du monde objectif et celui du monde social.* »

Pour résumer un texte en des termes personnels, il faut être capable de prendre avec lui une certaine distance. On conseille ainsi aux futurs candidats de rédiger leur premier jet à partir du plan qu'ils auront préalablement élaboré au brouillon, sans se reporter trop fréquemment au texte source. Il faut aussi maîtriser le vocabulaire qui a trait au thème de l'année, c'est pourquoi nous attirons à nouveau l'attention des futurs candidats sur la nécessité d'enrichir progressivement leur bagage lexical, en prenant systématiquement le risque de la reformulation lorsqu'ils effectuent des résumés, mais aussi en se constituant un carnet de vocabulaire où pourront être répertoriés les mots découverts au fil des lectures et des travaux préparatoires et en s'entraînant à les employer pour dépasser la simple substitution synonymique. Afin de les aider à mieux cerner les attentes du jury, nous faisons suivre notre proposition de corrigé de deux résumés ayant reçu une note satisfaisante, accompagnés de quelques éléments d'appréciation.

Proposition de corrigé

Le plus souvent, on ne travaille pas isolément, mais en direction d'autrui. Exercer un métier revient alors à s'insérer dans les rapports de ²⁵ force qui structurent les relations humaines. Confrontation aux obstacles physiques, le travail s'oppose donc également à l'expression du moi. On devine en effet ⁵⁰ que son appropriation subjective, imperceptible voire cachée, représente un

écueil pour le groupe de travailleurs dont l'ordre est menacé par des conceptions potentiellement discordantes. ⁷⁵ Il s'agit dès lors de combiner les pratiques.

Toutefois, la répartition du travail abstraitement prévue par les décideurs sur le principe de la rationalisation ¹⁰⁰ ne suffit pas à mener à bien l'ouvrage : elle doit se traduire concrètement par la collaboration. Or, collaborer implique de négocier afin de concilier ¹²⁵ des approches personnelles. Outre le travail bien fait, le consensus a pour enjeu les relations entre les travailleurs, car l'œuvre commune va de pair ¹⁵⁰ avec la coexistence harmonieuse de subjectivités qui s'emploient à dépasser leurs dissensions.

163 mots

Résumé n°1 (noté 14/20 soit 5,6 /8)¹

Le travail s'effectue obligatoirement au sein d'une communauté, ce qui *inclue* les règles, la hiérarchisation et le pouvoir. ²⁰ Travailler, c'est se faire une place dans ce système communautaire, donc se confronter aux personnes avec leurs idées et ⁴⁰ leurs intelligences.

Cependant cette confrontation des intelligences peut créer des problèmes au niveau de la gestion. Mais si chacun *travaillaient* ⁶⁰ de son côté pour éviter cette confrontation et *laisser* libre *court* à son intelligence, il n'y aurait plus de ⁸⁰ cohésion de groupe au sein des travailleurs. Il faudrait ainsi pouvoir coordonner les intelligences.

Mais la coordination est impossible car ¹⁰⁰ elle implique qu'un travailleur soit assigné à une tâche, ce qui engendre le travail *en miette*. Il faut donc ¹²⁰ trouver un juste milieu qui permettra l'établissement de règles par les travailleurs pour créer une compatibilité. Les *accord* permettront ¹⁴⁰ un travail efficace et qualitatif mais aussi un rapprochement social. Travailler, c'est vivre ensemble.

155 mots

Le texte est bien compris dans l'ensemble, même si le rapport entre la coordination et la coopération n'est pas totalement saisi : la coordination – la rationalisation que le candidat évoque en reprenant judicieusement le titre de l'ouvrage de Georges Friedmann — n'est pas « impossible », elle doit prendre corps grâce aux travailleurs. Le candidat s'attache à restituer la logique du parcours argumentatif avec soin et de façon le plus souvent pertinente. L'effort de reformulation, réel, a été valorisé, bien qu'il ne soit pas totalement abouti : par exemple, dans le premier paragraphe, si le terme de « communauté » rend passablement compte de la dimension sociale du travail, l'expression « système communautaire » est impropre, car il ressortit au domaine des institutions politiques. Des trouvailles intéressantes (« confrontation des intelligences », « laisser libre cours à son intelligence », « travail en miettes ») voisinent avec des reprises et des calques, d'autant plus regrettables lorsqu'ils concernent des notions clés (« coordination des intelligences », « vivre ensemble »). Le résumé comporte des erreurs de grammaire et d'orthographe signalées par les astérisques.

Résumé n°2 (noté 15,5/20 soit 6,2 /8)

Le travail apparaît non seulement comme une activité, mais surtout comme une relation hiérarchique entre humains. Cet échange est bien souvent orienté, puisque l'intelligence ²⁵ individuelle y est bien souvent freinée.

La cohésion du travail semble être importante. Si chacun des travailleurs était libre de répandre son intelligence comme il ⁵⁰ le souhaite, on assisterait à un travail en collectif chaotique. Afin de contrer cet effet indésirable, la notion de coordination des intelligences émerge.

Cependant, cette ⁷⁵ coordination des intelligences pose problème. En effet, si chaque travailleur *réalise* la tâche qui lui est *assigné*, en respectant chacune des consignes, l'aboutissement du ¹⁰⁰

¹ Les résumés sont notés sur 20 par le jury ; la note est ensuite ramenée à une note sur 8.

travail ne verrait pas le jour. Ainsi, les travailleurs, en échangeant et en discutant entre eux, modifient les consignes de manière *ordonné*, afin de rendre ¹²⁵ le système de coordination viable. Ces échanges entre travailleurs mobilisés permettent une *meilleur* gestion des aléas du travail, ainsi qu'un cadre de travail plus ¹⁵⁰ efficace et sain.

153 mots

Le résumé atteste une juste compréhension de la pensée de l'auteur et de la construction argumentative du texte. Le candidat a notamment bien vu comment la négociation entre les individus engagés dans le travail, avec leur personnalité propre, permet de dépasser une conflictualité que la rationalisation ne saurait faire disparaître à elle seule. L'effort de reformulation, plus continu que dans le résumé précédent malgré quelques reprises, a été valorisé (« contrer cet effet indésirable », « les travailleurs, en échangeant et en discutant entre eux, modifient les consignes afin de rendre le système de coordination viable »...), en dépit de quelques maladresses (répétition de « bien souvent » dans le premier paragraphe, « répandre son intelligence » dans le deuxième paragraphe) et erreurs de grammaire signalées par les astérisques. On déplore l'affaiblissement final de la notion de vivre ensemble, mais le texte a été résumé jusqu'au bout. Sur le plan de la présentation enfin, chaque paragraphe aurait dû commencer par un retrait.

Question de vocabulaire (notée sur deux points)

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte, le sens de l'expression « vivre ensemble », lignes 48 et 49.

Le jury se réjouit de ce qu'aucun candidat n'a fait l'impasse, cette année, sur la désormais unique question de vocabulaire. En outre, l'explication n'était que très rarement survolée et plate. On ne peut naturellement espérer obtenir une note satisfaisante à cette partie de l'épreuve lorsqu'on la traite de façon expéditive et générale : tel candidat, qui se contente d'écrire que « l'expression vivre ensemble souligne le *faite* de se développer, de satisfaire nos besoins en société, avec des personnes qui nous entourent » n'a obtenu qu'un dixième des points². Les copies dans lesquelles on n'a fait que paraphraser ou citer le texte n'ont pas plus satisfait aux attentes que les précédentes, surtout quand l'expression « vivre ensemble » n'avait pas été reformulée dans le résumé. En outre, si, pour répondre correctement à la question de vocabulaire, il est nécessaire de s'appuyer sur le contexte, en le citant au besoin, l'étude lexicale ne saurait se réduire à une reprise pure et simple de quelques expressions du texte de Christophe Dejours, même pertinentes. La réponse d'un candidat se présente de la façon suivante : « L'expression “vivre ensemble” fait appel à l'établissement de compromis (l. 40, l. 47) entre les travailleurs pour *rallier* des “styles singularisés de travail” (l. 28) par la formation de “règles de travail” (l. 38), et cela dans le but de produire (l. 45) mais aussi d'éviter les conflits (l. 50). » Cette réponse n'est pas fausse, mais le candidat n'a obtenu que 0,5 points sur 10, car n'écrivant rien de plus que l'auteur, il ne fournit pas l'analyse attendue.

Or, comme on y a déjà insisté, les futurs candidats ne doivent pas oublier que la seconde partie de l'épreuve est intimement liée à la troisième, et que c'est aussi à ce titre qu'elle mérite un investissement tout particulier : l'étude lexicale prépare la réflexion sur le sujet du développement, et ses acquis ont vocation à être réinvestis dans l'introduction de ce dernier. La question de vocabulaire posée cette année était ainsi de nature à alimenter à la fois l'analyse et la problématisation du sujet de réflexion. Dans la première occurrence en effet (ligne 48), la structure attributive met en relation « vivre ensemble » et « travailler », par opposition à « produire ». Cette distinction se rattache aux deux aspects du travail évoqués dans le dernier paragraphe du texte, et plus généralement dans l'ensemble de l'extrait : d'une part, la dimension objective, la tâche à accomplir, théoriquement

² La question de vocabulaire est notée sur 10 ; la note est ensuite ramenée à une note sur 2.

organisée par les décideurs ; d'autre part, la dimension sociale – le fait que cette tâche est accomplie pour d'autres, et avec d'autres. Ainsi, travailler, « c'est [...] vivre ensemble » (ligne 48), dans la mesure où le travail met en relation, directement ou indirectement, avec autrui. Cela nécessite de s'entendre, de trouver des « compromis » (lignes 41 et 47). Ceux-ci renvoient aux valeurs qui président au vivre ensemble : le respect, la tolérance, la bienveillance. Le vivre ensemble se définit finalement comme la coexistence harmonieuse des subjectivités.

Encore faut-il trouver les moyens d'œuvrer en bonne intelligence. La seconde occurrence apporte une nuance non négligeable à l'affirmation de la ligne 48, à laquelle les adverbes confèrent un caractère très catégorique (« Travailler, [...] c'est aussi et toujours vivre ensemble ») : ligne 49, Christophe Dejourné souligne le caractère problématique du vivre ensemble. Ici, l'expression est substantivée. La réflexion sur les pratiques concrètes débouche sur une conceptualisation invitant à considérer l'écart entre l'idée ou l'idéal (« le vivre ensemble ») et sa mise en œuvre. Il apparaît alors que « le vivre ensemble » est le fruit de la conciliation des « volonté[s] » qui consentent, dans l'intérêt du collectif, à se limiter : c'est à ce prix que les subjectivités et les intelligences pourront s'épanouir sans se nuire. Le vivre ensemble n'est donc pas un donné, mais l'objet d'une construction permanente.

Le vivre ensemble est donc bien loin de se réduire au respect d'un ensemble de règles de politesse ou de bienséances, comme l'ont pensé à tort certains candidats, affaiblissant la notion à ce stade de l'épreuve comme dans le résumé. Nombre d'entre eux, cependant, n'ont pas négligé cette étape de la réflexion, et le jury a pu valoriser la construction rigoureuse de la réponse, qui prenait parfois la forme d'une étude en trois paragraphes – définition du vivre ensemble en général, puis étude en contexte pour les deux occurrences. Rappelons toutefois que seule l'étude en contexte bien menée est valorisée.

Nous reproduisons ci-dessous la réponse d'un candidat ayant obtenu la totalité des points à cette partie de l'épreuve. Sans doute la réponse est-elle un peu trop longue (près d'une page dans la copie manuscrite) et le candidat se méprend-il en réduisant trop dans la première occurrence le vivre ensemble au partage du lieu de travail. Mais l'effort de contextualisation et de réflexion est manifeste, ainsi que l'attention portée à la forme de l'énoncé, et, en dépit d'une certaine confusion entre « vivre » et « savoir vivre », le sens est finalement dégagé. En outre, le propos est clair et structuré. Le jury est donc enclin à passer sur certaines maladresses, pourvu qu'on se risque à penser (y compris plus brièvement que dans cette réponse).

Exemple de réponse notée 2 points sur 2

L'expression « vivre ensemble » apparaît à deux occurrences dans le texte. À la ligne 48, l'auteur explique que le travail ne se résume pas exclusivement à la production et qu'il implique *a fortiori* la nécessité de « vivre ensemble », c'est-à-dire partager un même espace. En effet, l'expression « vivre ensemble » possède différentes significations. Dans cette phrase le sens est celui de partager collectivement un lieu commun : ici celui du travail dans le but de produire. En effet, le travail étant réparti, c'est ensemble qu'il sera réalisé d'où la nécessité de vivre ensemble et donc en collectivité. Le travailleur n'est pas seul à travailler.

À la ligne 49, l'auteur explique que le « vivre ensemble » n'est pas inné et qu'il est nécessaire que le travailleur y mette de la bonne volonté pour éviter tout potentiel conflit sur la façon de travailler. Dans cette phrase, l'expression « vivre ensemble », *présenté* comme un nom commun par l'utilisation du déterminant « le » désigne le savoir-vivre qui lui généralement est appris et transmis par l'éducation et se développe en société. Le « vivre ensemble » implique le partage avec autrui et implique donc une certaine tenue de la part du travailleur. N'étant pas inné, il contraint le travailleur mais permet la cohésion d'un groupe et une certaine entente permettant la réalisation d'une tâche.

Ainsi Christophe Dejourné explique que le fait de vivre ensemble imposé par le travail implique de la part du travailleur le savoir vivre ensemble, ce qui permet d'aboutir à un travail de meilleure qualité, plus productif et surtout plus humain.

Développement (noté sur 10 points)

Travailler, est-ce vivre ensemble ?

Vous nourrirez votre réflexion sur le travail de votre lecture des œuvres au programme : *Les Géorgiques* de Virgile, *La Condition ouvrière* de Simone Weil et *Par-dessus bord* de Michel Vinaver.

Avant d'entrer dans le détail des différentes composantes du développement argumenté, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur deux écueils persistants, à l'opposé l'un de l'autre, mais tous deux préjudiciables :

1. Les lacunes, parfois importantes, dans la mobilisation des ouvrages étudiés pendant l'année. Comme le rappelle la consigne qui accompagne la question proposée à la réflexion, le sujet est en lien avec un programme. Dans quelques rares copies, les œuvres étaient purement et simplement absentes, ce qui est bien entendu rédhibitoire. Dans un nombre trop conséquent de travaux, la question posée a été abordée pour ainsi dire en elle-même, avec des références aux ouvrages vagues, allusives, ou erronées. On se contentait ainsi d'affirmer que « dans *La Condition ouvrière*, les ouvriers font des journées de travail assez longues et sont tout le temps assignés à la même tâche avec les mêmes personnes », pour en conclure qu'ils « ont leurs habitudes quotidiennes, comme chez eux », ce qui constitue un contresens, puisque Simone Weil insiste sur le caractère particulièrement inhospitalier de l'usine : « on voudrait oublier qu'on n'est pas chez soi à l'usine, qu'on n'y a pas droit de cité, qu'on y est un étranger » (« *Expérience de la vie d'usine* », p. 331³). Dans d'autres copies, faute d'une connaissance suffisante du programme, les exemples tirés des œuvres étaient très artificiellement rattachés au sujet, en particulier en troisième partie.
2. Inversement, la tentation de mettre en avant ses connaissances sur le thème et les œuvres, au détriment de la question à traiter. Le jury tient à souligner fermement que l'exercice est constitué par un sujet précis, qui ne doit en aucun cas être un prétexte pour délayer sur d'autres thèmes connus. Même les bons travaux, clairs et bien étayés, n'évitent pas le hors-sujet, la réflexion sur le vivre ensemble se transformant par exemple en des considérations sur le rapport de l'homme au travail, qui lui permet de « développer son intelligence », ou au contraire « exalte ses vices ».

Le développement argumenté consiste en un travail de réflexion sur un sujet original, à partir des lectures faites pendant l'année. Il ne faut ni tordre l'énoncé pour le rapprocher sans fondement de ce que l'on sait, ni ignorer un programme d'œuvres sélectionnées pour étayer la pensée. La maîtrise du programme doit donc s'allier à une rigueur intellectuelle qui permet de ne pas sortir du périmètre circonscrit par la question posée, mais aussi de construire une argumentation progressive et ordonnée.

Le jury tient du reste à souligner que de nombreuses copies attestent, en dépit de leurs limites, une maîtrise assez solide des œuvres, fruit d'un travail sur le programme manifestement sérieux. À l'appui de la thèse de Christophe Dejourné, on a ainsi pu lire d'intéressantes analyses sur la présence du vivre ensemble jusque dans l'intimité même du travailleur dans *Par-dessus bord*, ou encore des

³ Les références données dans ce rapport renvoient aux éditions prescrites : éditions Flammarion, collection GF pour *Les Géorgiques*, éditions Gallimard, collection « Folio Essais » pour *La Condition ouvrière*, et éditions Actes Sud pour *Par-dessus bord*.

développements sur la symbiose – étymologiquement, la vie en commun – entre l’homme et l’animal dans *Les Géorgiques*, tout à fait recevables si cette forme très particulière de vivre ensemble était traitée dans sa spécificité : de tous les animaux, l’homme est le seul à conceptualiser ses rapports avec les autres espèces ; le seul aussi à les instrumentaliser de manière consciente par la domestication. Coexistent ainsi dans *Les Géorgiques* l’exploitation de l’animal et une sensibilité profonde à l’unité du vivant qui fait que l’homme est susceptible d’éprouver de la compassion pour la bête souffrante, comme pour le bœuf qui meurt lors de l’épizootie du Norique, et pour son compagnon de trait, lui-même « tout triste » (*Géorgiques* III, p. 139). Ces rapports entre l’homme et l’animal sont différents de la symbiose, relation purement écologique. Dans d’autres copies enfin, on s’est fondé sur la précieuse rareté des échanges dans *La Condition ouvrière* ou sur les conséquences humaines des mutations du capitalisme dans la pièce de Michel Vinaver pour appuyer l’idée que le travail n’est pas nécessairement propice au vivre ensemble. Parfois, on a eu le plaisir de trouver des références efficaces à des œuvres hors-programme comme *Stupeurs et tremblements* d’Amélie Nothomb ou *L’Établi* de Robert Linhart. Précisons cependant que la mobilisation d’ouvrages hors-programme n’est pas attendue par le jury : elle permet, lorsqu’elle est pertinente, de valoriser la copie, mais on peut tout à fait obtenir la meilleure des notes sans y avoir recours.

Introduction

L’énoncé invitait les candidats à s’interroger sur le rapport d’identité établi entre « travailler » et « vivre ensemble » par la structure attributive « c’est », seul ajout à la question de vocabulaire précédente ayant donc vocation à être analysé, ou, plus modestement, reformulé : travailler signifie-t-il vivre ensemble ? Le travail implique-t-il la coexistence harmonieuse des subjectivités ? La deuxième partie de l’épreuve devait permettre de faire ressortir que le travail met en relation, directement ou indirectement, avec d’autres, mais aussi que, s’il inscrit forcément le sujet dans une collectivité, il le conduit à renoncer à une partie de lui-même pour que l’œuvre collective soit menée à bien. Ces éléments ont vocation à être repris dans l’introduction, et à être confrontés au programme. Là où Christophe Dejours insiste sur la bonne volonté individuelle que suppose le vivre ensemble, les œuvres étudiées pendant l’année tendent plutôt à montrer comment l’organisation du travail — ce que Dejours appelle « la coordination » et dont il relève le caractère insuffisant — met à mal les rapports entre les travailleurs et les valeurs qui la sous-tendent. Dans les deux cas toutefois, il existe une tension entre travailler et vivre ensemble, le vivre ensemble n’étant pas mécaniquement suscité par l’activité laborieuse partagée. On peut ainsi formuler la problématique suivante : en quel sens et dans quelle mesure le travail relie-t-il entre eux ceux qui l’exercent ?

Il n’est pas nécessaire que l’introduction soit très longue, pourvu évidemment que les enjeux du sujet soient clairement posés. La remarque vaut également pour l’amorce, qui doit entretenir avec l’énoncé un rapport authentique : à côté d’accroches pertinentes évoquant le tableau de Caillebotte, *Les Raboteurs de parquet*, ou l’ouvrage sociologique de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel, *Les Chômeurs de Marienthal*, le jury a lu trop d’accroches très éloignées de la question à traiter, certains candidats faisant même référence au programme de l’année dernière, sur la base de lointains souvenirs (« Dans les contes d’Andersen, on a souvent des histoires où l’on a besoin d’aide soit pour apprendre, soit pour de l’aide comme « Les cygnes sauvages », mais aussi pour travailler. C’est pour cela qu’on pourrait se demander : travailler, est-ce vivre ensemble ? »). Clarifions donc le fait que mieux vaut se passer d’amorce que d’en mobiliser une artificielle et inutile.

Il reste à indiquer que toute resserrée qu’elle puisse être si elle demeure efficace, l’introduction parfaite comporte une amorce, une reprise de l’énoncé, une analyse, une problématisation, un rappel des œuvres au programme, dans l’ordre chronologique, et une annonce de plan.

Exemple d'introduction d'un développement noté 17/20, soit 8,5/10

Dans *Travaux*, Georges Navel affirme que l'homme ne devient fort qu'en travaillant, car c'est ainsi que ce dernier goûte la solidarité, la bienveillance et l'entraide presque fraternelle de ceux qui connaissent le même sort que lui. Ainsi, le travail serait pour l'homme un moyen de tisser des liens avec ses semblables, rapprochés par un but commun de production ou de vocation dont l'accomplissement serait le fruit de mise en commun des qualités, des connaissances de chacun, de compromis et d'*écoutes*. Pouvons-nous alors penser que travailler c'est vivre ensemble, ou le travail renforcerait-il l'individualisme, conséquence des ambitions de l'homme ? Certes, le travail rend *inévitables* les liens sociaux, pourtant il peut également pousser à se replier sur eux-mêmes les hommes et à accroître les discriminations. Nous nous appuierons pour répondre sur les œuvres au programme, soit *Les Géorgiques* de Virgile, *La Condition ouvrière* de Simone Weil et *Par-dessus bord* de Michel Vinaver.

Cette introduction aux justes proportions (un peu plus d'une demi-page, pour un développement de trois pages et demie), qui satisfait aux attendus formels rappelés ci-dessus, se caractérise par une amorce pertinente et une analyse du sujet satisfaisante. La problématisation, en revanche, aurait gagné à être approfondie pour éviter un traitement trop binaire du sujet.

Développement

Remarques concernant l'argumentation

Dans l'esprit, le développement argumenté est plus proche de l'essai que de la dissertation, notamment dans la mesure où aucun plan type n'est attendu pour l'argumentation : il s'inscrit donc lui aussi dans le droit fil des exercices proposés aux épreuves de français du baccalauréat technologique. Le jury valorise l'engagement dans la réflexion, se traduisant par une argumentation claire, structurée, et bien étayée. Il est préférable de formuler cette argumentation, qui constitue une démonstration, à la troisième personne plutôt qu'à la première personne du singulier ou selon une énonciation subjective.

Le plan de type dialectique, souvent adopté par les candidats, s'est réduit dans trop de copies à une opposition caricaturale qui n'échappait pas à la contradiction, et débouchait sur un relativisme propre à frapper de vanité l'exercice de pensée. On a ainsi souvent lu que travailler, c'est vivre ensemble, mais que le travail rend égoïste : que fallait-il dès lors en conclure ? De façon tout aussi aporétique, certains candidats ont vanté les vertus du travail collectif avant de montrer l'intérêt de travailler seul – plan binaire encore moins satisfaisant que le précédent. Le plan duel, lorsqu'il oppose sans nuance l'« antithèse » à la « thèse », est insatisfaisant pour obtenir le maximum de points, car il est difficile de s'en contenter intellectuellement ; le plan en deux parties peut au contraire permettre d'obtenir une très bonne note, pourvu qu'il ménage une authentique progression du raisonnement vers un point d'aboutissement précis.

Le jury souhaite également rappeler qu'il est exclu, au niveau des sous-parties, de traiter successivement les œuvres étudiées pendant l'année. Lorsque chaque paragraphe d'une grande partie est consacré à l'un des ouvrages, on s'exonère du travail de pensée, pour y substituer une accumulation mécanique de références. Les exemples ont au contraire vocation à étayer et approfondir l'idée défendue dans les sous-parties où ils sont mobilisés.

Sur le plan de l'expression, enfin, un développement argumenté convaincant suppose une bonne maîtrise du lexique de l'argumentation, et en particulier des connecteurs logiques. Au titre des erreurs récurrentes observées cette année, on note un emploi foisonnant de « certes », au lieu d'« en effet » ou « de plus », ainsi qu'un usage erroné de l'adverbe « également », en début de paragraphe, en un sens additionnel, à la place de « en outre » ou « de plus ».

Nous attirons l'attention des futurs candidats sur le fait que la proposition de corrigé qui suit s'appuie sur le texte de Christophe Dejours. Non content de définir le travail comme une modalité du vivre ensemble, l'auteur en souligne la difficulté (« le vivre ensemble ne va pas de soi », lignes 48-49) et le présente comme une tâche à remettre continuellement sur le métier. Ces pistes suggestives pouvaient être exploitées dans l'argumentation, et les candidats ne doivent pas se priver d'utiliser les ressources que le passage proposé est susceptible de leur offrir.

Pistes de réflexion sur le sujet

Il était loisible de montrer dans un premier temps que travailler est de nature à instituer le vivre ensemble. Travailler, c'est au premier abord, participer, directement ou indirectement, à la vie de la collectivité en subvenant à ses besoins. Ainsi, le travail solitaire du paysan antique le rattache tout autant à la société dans laquelle il s'inscrit que celui de l'ouvrier du XX^{ème} siècle, qui travaille avec d'autres. Dans la description idéalisée de la vie champêtre qui clôt le livre II des *Géorgiques*, Virgile souligne : « le laboureur fend la terre de son araire incurvé ; c'est de là que découle le labeur de l'année ; c'est par là qu'il sustente sa patrie et ses petits-enfants, ses troupeaux de bœufs et ses jeunes taureaux qui l'ont bien mérité. » (p. 103) Simone Weil, devant le four qui la brûle, contribue, elle aussi, à satisfaire un besoin social, en fabriquant des bobines pour les trams et les métros (lettre à Albertine Thévenon, p. 58). Cette participation à la vie de la société prend la forme, rare dans le contexte du travail parcellaire, de l'inscription dans une équipe de travailleurs évoquée avec nostalgie malgré la difficulté de la tâche.

En effet, travailler implique aussi de vivre ensemble dans la mesure où l'exercice concret de l'activité met le plus souvent en relation avec d'autres travailleurs. Mener la tâche à bien nécessite alors de travailler en bonne intelligence, c'est-à-dire non seulement de répartir les tâches, mais encore de coopérer dans le respect d'autrui. C'est précisément ce qui se produit dans le « coin d'atelier » que décrit Simone Weil dans la lettre à Albertine Thévenon : les chaudronniers travaillent « en équipe » et « fraternellement » (p. 58), tandis que le soudeur adresse à la philosophe « chaque fois que la douleur [lui] contracte le visage [...] un sourire triste, plein de sympathie fraternelle, qui [lui] fait un bien indicible » (*ibid.*). Ce qui demeure une exception dans l'expérience de la vie d'usine de Simone Weil est la règle dans la société naturelle des abeilles, que Virgile dépeint comme exemple ambigu pour la société humaine. Dans un passage qui rappelle le communisme de la cité idéale platonicienne, le poète décrit à la façon d'un ethnologue les mœurs de ces insectes naturellement laborieux : les abeilles se divisent les tâches, chacune ayant un rôle précis à jouer, chacune contribuant à la vie de la ruche. Cette société animale, souvent évoquée dans les copies, représente donc le paradigme d'une communauté dont la cohésion naît du travail, valeur qui en véhicule d'autres — le don de soi, le courage, le partage. Mais pour que la communauté subsiste, l'individu doit entièrement se sacrifier. Or ce qui est possible dans une société naturelle ne l'est pas dans une société humaine qui doit s'accorder sur les valeurs qui soudent le groupe. C'est tout l'enjeu de *Par-dessus bord*, dont le contexte est celui de la modernité individualiste : la bonne marche de l'entreprise repose sur la loyauté de ses fidèles employés — loyauté susceptible du reste d'être instrumentalisée — mais la concurrence américaine, dont l'idéologie se nourrit du mythe du *self-made man*, déstabilise le modèle économique et le modèle humain, comme l'ont rappelé plusieurs candidats.

Cette crise n'empêche toutefois pas les relations humaines de se nouer, et c'est en ce sens aussi que le travail est un moyen essentiel du vivre ensemble. Le travail crée en effet des liens entre des individus que rien ne prédisposait à se rencontrer, et contribue en cela à combattre les préjugés. L'exemple de Lubin et de Cohen, dans la comédie de Vinaver, est frappant. Le représentant commercial demande au comptable d'enquêter sur Alex, son futur gendre. Son discours est saturé de préjugés antisémites, et pourtant Cohen accepte de l'aider, tentant au passage de désamorcer les stéréotypes. On lit ainsi dans le quatrième mouvement de *Par-dessus bord*, p. 161 :

« LUBIN

Enfin il ne reste plus tant de Juifs en France pourquoi est-ce qu'il a fallu qu'elle aille en dénicher un ? Moi c'est pas tellement la race à laquelle il appartient qui me turlupine vous comprenez

COHEN

Oui

LUBIN

C'est le personnage je connais deux ou trois Israélites dont vous que je tiens pour un homme vous par exemple.

COHEN

Oui.

LUBIN

Vous êtes sympathique je vous le dis carrément

COHEN

Oui vous savez il n'y a pas de race juive tout au plus peut-on parler d'une communauté et celle-ci comporte ses brebis égarées ».

Travailler contribue donc à faire société. Les rencontres qui ont lieu au travail et ne se seraient sans doute pas faites en dehors du cadre professionnel favorisent la tolérance. On peut tirer la même conclusion de l'expérience de Simone Weil, à ceci près que la découverte des conditions de vie et de travail des ouvriers, c'est-à-dire la rencontre d'hommes et de femmes issus d'un milieu social très différent de la philosophie, relève ici d'une démarche et d'un projet.

Travailler, c'est donc vivre ensemble, dans la mesure où l'activité laborieuse effectuée en commun tend à relier ceux qui l'exercent, et, plus généralement, à les rattacher à la société dans son ensemble. Toutefois l'organisation du travail, qui relève d'un modèle de société, peut inhiber les relations humaines, et en faire expérience de la séparation, thèse susceptible d'être défendue dans un deuxième temps du développement. L'isolement du travailleur, et plus encore sa préoccupation pour ses propres intérêts, n'étaient nullement méconnus des candidats, mais ils ont trop souvent été purement et simplement opposés au vivre ensemble, sans que la réflexion sur les causes soit approfondie.

Dans nos œuvres, le travail apparaît souvent comme « la juxtaposition [...] d'expériences singulières » évoquée par Christophe Dejours au début du passage à résumer (lignes 2-3). L'organisation de la tâche fait que vivre ensemble se réduit à se trouver en même temps sur un lieu de travail commun. Tel est le cas à l'usine lorsque l'activité est réglée par les principes de l'organisation scientifique du travail, dont Simone Weil explore les rouages et les enjeux dans « La rationalisation ». Le taylorisme, écrit-elle, « réduit les ouvriers à l'état de molécules, pour ainsi dire, en en faisant une espèce de structure atomique dans les usines. Il a amené l'isolement des travailleurs. C'est une des formules essentielles de Taylor qu'il faut s'adresser à l'ouvrier individuellement, considérer en lui l'individu. Ce qu'il veut dire, c'est qu'il faut détruire la solidarité ouvrière au moyen des primes et de la concurrence. C'est cela qui produit cette solitude qui est peut-être le caractère le plus frappant des usines organisées selon le système actuel, solitude morale qui a été certainement diminuée par les événements de juin. » (p. 321) Ailleurs, Simone Weil observe que « le silence à l'usine est un phénomène général » (Lettre à Victor Bernard, p. 223). Les ouvriers, soumis à une cadence effrénée, se concentrent sur leurs tâches répétitives et se ferment à ce qui les entoure. Ils n'ont guère le loisir de parler ; à l'encontre de l'idéal de fraternité, certaines formes d'organisation du travail récusent la vie solidaire de l'humanité. Toutes proportions gardées, le cloisonnement des tâches, dans l'entreprise Ravoire et Dehaze telle qu'elle est structurée au début de *Par-dessus bord*, a également pour effet de séparer les employés les uns des autres : la liste des personnages, qui précise leur fonction au sein de l'entreprise, témoigne de la spécialisation de leurs

tâches. Dans le contexte bien différent des *Géorgiques*, le lieu de travail n'est même pas partagé, puisque le poète s'adresse à de petits propriétaires terriens, qui entrent en relation à la marge du travail, lors des fêtes organisées en l'honneur des divinités. Le vieillard de Coryce, dont Virgile brosse le portrait au livre IV, est l'incarnation même de l'isolement heureux. Il cultive seul, à l'écart de la ville, un terrain dont il tire sa substance en même temps que son autonomie et son bonheur.

Cependant, comme l'extrait de la conférence de Simone Weil le donnait déjà à entendre, l'isolement des travailleurs est de nature à miner les valeurs sur lesquelles le vivre ensemble repose. Le coin d'atelier dont il est question dans la lettre à Albertine Thévenon est bel et bien une exception : « On est gentil, très gentil. Mais de vraie fraternité, je n'en ai presque pas senti », observe la philosophe dans une autre lettre adressée à la même correspondante (p. 54). « La solidarité fait défaut dans une large mesure », écrit-elle encore à Nicolas Lazarévitch (p. 64). Les ouvrières « se font en fait concurrence, du fait de l'organisation de l'usine » (p. 54, lettre à Albertine Thévenon), au point que la fraternité ne se ressent que pendant la grève : « Comme on se sent entre camarades, dans ces ateliers où, quand j'y travaillais, chacun se sentait tellement seul sur sa machine ! » (« La vie et la grève des ouvrières métallos », p. 276). L'individualisme sur lequel repose le taylorisme est étroitement lié au capitalisme, et persiste sous d'autres formes au gré de ses mutations. Chez Ravoire et Dehaze, dans le premier mouvement de la pièce, on communique par notes de services, et lorsqu'un problème survient, comme cela est le cas avec la rupture de stock de « Super Douceur », chacun rejette la responsabilité de l'échec sur autrui. Le modèle américain imposé ensuite par Benoît promeut la performance individuelle : on doit faire ses preuves, sous peine de « [rester] sur le quai » (IV, p. 131). Les valeurs humaines qui sous-tendent le vivre ensemble sont instrumentalisées même lorsque l'entreprise est dirigée de façon paternaliste : lorsque Fernand Dehaze affirme que l'entreprise constitue une « authentique communauté », voire « une famille » (I, p. 32), il cultive l'attachement de ses employés pour qu'ils servent Ravoire et Dehaze au mieux, utilisant avant que le management ne se développe l'une de ses principales techniques. Cette artificialité des rapports entre patrons et employés a été évoquée dans certaines copies.

Or, si l'organisation du travail a pour effet de favoriser excessivement les intérêts de quelques-uns, le vivre ensemble disparaît en même temps que sa finalité : le bien commun. Simone Weil dénonce ainsi l'exploitation des ouvriers qui travaillent à la chaîne, et l'humiliation qui est leur lot : « on vit à l'usine dans une subordination perpétuelle et humiliante, toujours aux ordres des chefs », écrit-elle à son élève Simone Gibert (p. 67). À Victor Bernard qui lui reproche d'avoir exprimé sa joie de voir les rapports de force momentanément inversés lors des grèves de 1936, elle répond ironiquement : « Mais, jusqu'à nouvel ordre, vous êtes directeur à Rosières, n'est-ce pas ? Les ouvriers continuent à travailler sous vos ordres ? Même avec les nouveaux salaires, vous continuez à gagner un peu plus qu'un mouleur, j'imagine ? » (p. 249) La distance qui sépare le patron des mouleurs est si grande que le vivre ensemble ne paraît pas possible dans les conditions de travail qu'elle observe. Dans *Par-dessus bord* aussi, les rapports de force sont parfois brutalement rappelés aux membres de l'entreprise, dont la loyauté est méprisée. « J'aime bien discuter avec vous Cohen mais pour l'instant taisez-vous et faites ce que je vous dis » (II, p. 72), répond ainsi Benoît à son comptable, alors qu'il lui fait part de ses scrupules à propos de l'endettement de Ravoire et Dehaze. Le même Benoît n'hésite pas à contraindre Madame Bachevski à prendre une retraite anticipée, sans aucun égard pour son dévouement. Les rapports sont devenus inhumains. On pouvait même montrer sur la base du programme, pour reprendre les termes de Jaurès, que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage », moins parce qu'il crée la guerre entre les nations, au sens où l'entendait Jaurès, que parce qu'il crée la guerre entre les hommes : à l'opposé du travail pacificateur virgilien, le travail tel qu'il est le plus souvent organisé dans la modernité suscite tensions, rivalités et conflits à différentes échelles – entre les travailleurs eux-mêmes, entre les travailleurs et ceux à qui ils sont subordonnés, entre les entreprises.

Travailler ensemble tend donc à instituer le vivre ensemble, sans le garantir : celui-ci doit faire l'objet d'une construction qui repose à la fois sur l'organisation collective et sur la bonne volonté individuelle, comme il était loisible de le montrer dans une troisième partie.

Sur le plan collectif, l'organisation du travail doit permettre la collaboration. C'est une telle participation à l'œuvre commune que Simone Weil cherche à promouvoir auprès des patrons avec lesquels elle entre en relation, notamment Victor Bernard : « En ce qui concerne les usines, la question que je me pose, tout à fait indépendante du régime politique, est celle d'un passage progressif de la subordination totale à un certain mélange de subordination et de collaboration, l'idéal étant la coopération pure. » (p. 231) La « collaboration » suppose que l'ouvrier ne soit pas un simple exécutant, « une chose maniée par l'intelligence d'autrui » (p. 240) : il faut que son travail laisse place à la réflexion et à l'initiative. On peut voir cette collaboration mise en pratique dans la séance de brainstorming au cours de laquelle les employés de Ravoire et Dehaze trouvent le nom du nouveau produit, « Mousse et Bruyère », même s'il faut bien garder à l'esprit la dimension parodique et critique de la scène : la position des personnages, « assis et allongés sur le tapis » (p. 153), indique que les rapports horizontaux se sont, provisoirement et en apparence au moins, substitués aux rapports verticaux qui structurent l'entreprise. Compte tenu de la nature même du travail agricole, Virgile n'envisage pas une telle collaboration. Néanmoins, il est possible de considérer que par son travail acharné, l'homme collabore avec la nature. En travaillant, il s'inscrit dans l'ordre cosmique et entre en relation moins avec ses semblables qu'avec l'ensemble des êtres vivants unis, selon les stoïciens, par la sympathie universelle.

Une collaboration authentique requiert l'engagement subjectif, et c'est dans cette mesure aussi que le vivre ensemble résulte d'une construction perpétuelle : si l'organisation du travail le rend possible, encore faut-il que les individus s'en saisissent. Telle est la conclusion qu'on peut tirer de l'« appel aux ouvriers de Rosières », dont on sait qu'il est resté lettre morte, puisque Victor Bernard en a refusé la publication dans « Entre nous ». Simone Weil commence par évoquer l'obstacle principal à ce que les ouvriers s'expriment – « Je sais bien : quand on a fait ses huit heures, on en a marre, on en a jusque-là, pour employer des expressions qui ont le mérite de bien dire ce qu'elles veulent dire. On ne demande qu'une chose, c'est de ne plus penser à l'usine jusqu'au lendemain matin. » (p. 206) Pour espérer améliorer les conditions de travail, il faudra faire un effort difficile, celui d'exprimer la réalité de conditions de travail que la pensée fuit. Dans *Par-dessus bord*, c'est sans doute le travail artistique qui offre le modèle d'une collaboration fondée sur l'engagement subjectif, bien plus que son avatar dégradé, la création de produit. Chacun peut en effet authentiquement s'investir dans le travail de création artistique, comme le montrent les exemples des musiciens avec qui Alex improvise ou des danseurs de Passemar. Danse et musique sont en effet les exemples parfaits d'une recherche collective de l'harmonie. À la fin de la pièce, les danseurs demandent à l'auteur de « faire un petit exercice chorégraphique sur lequel ils ont beaucoup travaillé et dont ils [l'] assurent qu'il est maintenant bien au point » (p. 254). Passemar leur donne son accord, en contrepartie du fait qu'ils acceptent de jouer « la scène des camionneurs », dont la suppression constituait, dans le quatrième mouvement, une revendication des danseurs. Un respect mutuel règne donc entre Passemar et les danseurs.

Finalement, le travail de l'artiste, mais aussi celui du philosophe, participent à la construction d'un travailler ensemble qui est aussi un vivre ensemble. Virgile, par son poème didactique, entend faire œuvre utile et contribuer à la renaissance d'une Rome meurtrie par les guerres civiles, en redonnant à la charrue « l'honneur dont elle est digne » (I, p. 68). Le travail du poète est le miroir du travail du paysan. Ils se ressemblent, dans leur grandeur et leur humilité conjointes : la comparaison de l'un avec l'autre contribue à donner du sérieux au premier et de l'éclat au second. Simone Weil analyse les conditions de travail et réfléchit à la façon concrète dont elles pourraient être améliorées, mais dessine aussi, avec un lyrisme propre à susciter l'enthousiasme, l'idéal d'un vivre ensemble

satisfaisant les aspirations de chacun : « l'usine pourrait combler l'âme par le puissant sentiment de vie collective — on pourrait dire unanime — que donne la participation au travail d'une grande usine. Tous les bruits ont un sens, tous sont rythmés, ils se fondent dans une espèce de grande respiration du travail en commun à laquelle il est enivrant d'avoir part. C'est d'autant plus enivrant que le sentiment de solitude n'en est pas altéré. » (« Expérience de la vie d'usine », p. 329). La comédie de Michel Vinaver, enfin, invite les spectateurs à s'interroger sur la dynamique profonde des relations intersubjectives au travail, que les mutations du capitalisme mettent à l'épreuve. Le vivre ensemble y est d'autant plus l'objet de questionnement que la porosité entre la vie professionnelle et la vie subjective est grande, comme l'explique l'auteur dans un entretien radiophonique donné à Caroline Broué : « Dans mes pièces, ce ne sont pas des gens qui travaillent mais des gens qui sont dans le travail » — des hommes qui s'y engagent subjectivement, se confrontant ainsi à la réalité sociale du monde du travail et à ses enjeux.

Conclusion

Cette année, un nombre important de copies sont restées inachevées, les candidats négligeant de rédiger ne fût-ce que quelques mots de conclusion, ou n'en ayant pas eu le temps. Or la dernière étape du développement argumenté est importante, car elle permet de statuer sur la question posée par le sujet et donc de mener le raisonnement à son terme. Cinq ou six lignes d'écriture manuscrite peuvent y suffire.

Les pistes de corrigé précédemment données autorisent ainsi à conclure que loin d'être définitivement institué par le fait de travailler ensemble, le vivre ensemble reste l'objet, au travail, d'une conquête permanente. Les ouvrages au programme invitent le lecteur à en apprécier toute la valeur, mais également à mesurer les obstacles qui pèsent sur lui, et, par là même, à contribuer plus lucidement à sa mise en œuvre.

Les candidats de la session 2023, en dépit de certaines faiblesses, se sont dans l'ensemble bien approprié le nouveau format de l'épreuve de composition française, qui a permis à beaucoup d'entre eux de faire valoir leur travail de préparation et leurs compétences. En identifiant les manques qui ont affecté les travaux cette année, et en mettant en évidence les aspects les mieux réussis, nous espérons avoir aidé au mieux les futurs candidats à se préparer à la session à venir.